



Conditions générales :

L'objet du contrat est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

Le (la) producteur(trice) s'engage à :		L'adhérent(e) s'engage à :
<ul style="list-style-type: none"> • mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production • informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation • faire preuve de transparence sur ses modes de production 		<ul style="list-style-type: none"> • venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue • partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

Le règlement, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

Date, lieu de livraison: le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Charles Péguy de Yutz

Conditions particulières :

Producteur(trice) : Régál'Potes, à Bibiche – Daniel BECKEL

Mode de production : Bières brassées avec des malt, houblon et épices issus de l'agriculture biologique. Non récupération des bouteilles mais récupération des cartons non abimés.

Offre : Bière bio. Bouteille de 75 cl pour la majorité des bières proposées, disponibilités selon saisons, variétés supplémentaires à certaines dates : fût de 5l, Triple ...

Dans la mesure du possible, les commandes par multiples de 6 (de produits identiques ou non) sont à privilégier pour simplifier la manutention, les livraisons et rentabiliser le coût des cartons.

Période - rythme : du 1^{er} AVRIL au 24 NOVEMBRE 2022 – ponctuel
dates fixes au choix : 31 mars, 12 mai, 30 juin, 8 septembre, 13 octobre, 24 novembre

Prix du panier :

	Farfelette	Blonde / Printemps	Blanche	Rousse / Ambrée / Brune / Noël	Fumé	Amuse Papilles	Barley
	75 cl	75 cl	75 cl	75 cl	75 cl	75 cl	50 cl
à l'unité	3,83€	3,91€	4,00€	4,08€	4,25€	4,42€	4,68€

	Farfelette	Blonde / Printemps	Blanche	Rousse / Ambrée / Brune / Noël	Fumé	Amuse Papilles	Barley
	75 cl	75 cl	75 cl	75 cl	75 cl	75 cl	50 cl
Prix par carton de 6	22,50€	23,00€	23,50€	24,00€	25,00€	26,00€	27,50€
	soit 3,75€ l'unité	soit 3.83€ l'unité	soit 3.92€	soit 4,00€ l'unité	soit 4,17€	soit 4,33€ l'unité	soit 4,58€